

A

UTOUR de nos ETANGS



B

ULLETIN Municipal

A

rthun 2022

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Mail de la mairie : mairie.darthun@wanadoo.fr

Téléphone : 04 77 24 60 21

Il est possible de prendre rendez-vous en appelant la Mairie.

SOMMAIRE :

Page 1	Le mot du maire
Page 2	Le budget de la commune
Page 3	L'état Civil
Page 4	Réalisations et projets
Page 5	Les commémorations
Page 6	Notre école
Page 7	La cantine
Page 8-9	Les artisans et commerçants proches de chez nous
Page 10-11	Les associations
Page 12-15	Si Arthun nous était conté
Page 16	Honneur aux anciens maires
Page 17	La maison des étangs du Forez
Page 18	Le Repas des aînés
Page 19	Le chantier participatif
Page 20	La classe en 2
Page 21	Le tri Sélectif
Page 22	L'ambrosie
Page 23	La Jussie
Page 24	Le défenseur des droits
Page 25	Les conseillers départementaux



L

e mot du maire

Chères Arthunoises,

Chers Arthunois,

2022 a été une année riche en rencontres, en réunions et en projets, ce qui nous a permis d'avancer certains dossiers :



- La rénovation de la salle des fêtes qui commencera début 2023 ;
- L'achat d'une parcelle de 6000 m² de terrain en face de la salle des fêtes qui nous permettra de créer un parking ;
- L'étude de la vidéosurveillance menée conjointement avec sept autres communes voisines ;
- Comme promis, nous allons sécuriser nos routes principales : route des Collines et route de Biterne ainsi que la traversée du hameau de la Terrière avec une limitation de vitesse à 50 km/h ;
- Une prospective financière a été réalisée avec Loire Forez Agglomération qui nous confirme une gestion saine de nos finances. De ce fait, nous pouvons absorber ces investissements tout en minimisant les emprunts ;
- L'avancée du chantier « local technique » réalisé en travaux en régie avec la participation de bénévoles que je remercie chaleureusement pour le temps qu'ils y ont consacré ;
- En septembre, sous le soleil, a eu lieu le repas de nos aînés organisé à la salle des fêtes par les membres de la commission d'actions sociales avec un repas proposé par le traiteur Arthur et Zoé.

2023 sera également une grosse année de travail :

- Suivi des divers chantiers
- Etude sur un mini réseau de chaleur permettant le chauffage commun de plusieurs bâtiments (Salle des fêtes, mairie, école et cantine)
- Etude de l'aménagement du bourg, route de Biterne, afin de sécuriser les piétons dont la réalisation sera prévue en 2024-2025
- Démarrage du PLUI en remplacement de la carte communale

Cette année 2022 et tout comme les années précédentes, notre village a accueilli de nouvelles familles à qui nous souhaitons la bienvenue.

J'ai bien évidemment une pensée pour ceux qui nous ont quittés.

En attendant la cérémonie des vœux, qui aura lieu le **dimanche 8 janvier 2023 à 11h00 à la salle des fêtes**, avec l'ensemble des conseillers municipaux, des acteurs de la commune et du personnel municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.

Jean-Claude GARDE

Toujours à votre écoute.

L e Budget communal 2022

EMPRUNTS 2022



Date début	Date fin	Capital emprunté	Motif	Remboursement Annuel
2011	2023	20 000,00	Tracteur	2 071,52
2012	2032	100 000,00	Travaux école-mairie	8 306,56
Total emprunts budget commune		120 000,00	Total annuel	10 378,08



BUDGET COMMUNAL 2022

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	BUDGET 2022	RECETTES	BUDGET 2022
	CHARGES A CARACTERE GENERAL	81 582,00	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	107 939,18
	CHARGES DE PERSONNEL	115 710,00	ATTENUATION DE CHARGES	2 800,00
	ATTENUATION DE PRODUITS	27 669,77	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	29 535,92
	DEPENSES IMPREVUES	22 613,00	PRODUITS DES SERVICES	7 250,00
	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	18 000,00	IMPOTS ET TAXES	145 000,00
	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	23 923,92	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	66 234,00
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	64 610,00	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	7 195,00
	INTERETS DES EMPRUNTS	10 000,00	PRODUIT DE PARTICIPATION	0,00
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 145,85	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 300,44
TOTAL DEPENSES	367 254,54	TOTAL RECETTES	367 254,54	

INVESTISSEMENT	DEPENSES	BUDGET 2022	RECETTES	BUDGET 2022
	DEPENSES IMPREVUES	180,00	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	43 050,74
	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	29 535,92	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	18 000,00
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 450,00	PRODUIT DE CESSIONS	180,00
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	42 550,00	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	23 923,92
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	11 602,45	DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	32 600,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 600,29	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	9 529,00
	IMMOBILISATIONS EN COURS	320 000,00	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	310 635,00
TOTAL DEPENSES	437 918,66	TOTAL RECETTES	437 918,66	

Les Naissances

Cassandra REY et Arnaud NEE ont donné naissance à Adriël NEE

Le 04 Avril 2022



Les Baptêmes

Emma RODAMEL DURAND

Le 06 Aout 2022

Les Mariages

Fabien JUBAN et Mireille SAMUEL

Le 29 Septembre 2022

Les Décès

DUBRUC Pierre	29/12/2021
VILLE Marius	18/02/2022
MOULY née GOUTTEGATTE Josette	21/02/2022
BACHELET née MARCOUX Henriette	27/02/2022
DUGNE née LIOTARD Denise	05/04/2022
INGUANTA Antonio	16/04/2022
GERIFAUD Marius	10/07/2022
PERARD Noël	07/08/2022
DURRY Marie-Antoinette	18/08/2022
GROS Jean-Paul	03/11/2022
BRUNEL née BACHELET Bernadette	20/11/2022



➤ REALISATIONS 2022

• Vie communale

- Installation du défibrillateur (DAE) sur le mur de la mairie
- Travaux de rénovation de la Salle des Fêtes :
En raison d'un retard dans la démarche des Marchés Publics, indépendant de notre volonté, le choix des entreprises n'a pas encore été fait. Par conséquent, ces travaux débiteront en 2023.
- Achat du terrain de Mr CHARET d'environ 6000m², situé en face de la salle des fêtes, dans le but d'agrandir la surface du parking pour les utilisateurs de la salle et d'y ajouter éventuellement un parc de loisir.
- Organisation du repas des aînés.
- Au mois de mars des habitants d'Arthun et de Bussy-Albieux, en collaboration avec le club des anciens et avec le soutien de LFA, se sont associés pour récolter des dons en solidarité avec l'Ukraine
- Le fleurissement
Les périodes de sécheresse de plus en plus longues doivent faire changer nos habitudes vis-à-vis du fleurissement de la commune :
Tout d'abord, réduction de la zone fleurie à la zone située devant la mairie en choisissant des plants réputés moins gourmands en eau et plus résistants à la chaleur.
Les autres parterres ne seront pas abandonnés mais recevront des plantes vivaces qui, lorsqu'elles sont enracinées, n'ont plus besoin d'être arrosées (par ex le lierre....).
Par ailleurs la Préfecture impose des restrictions d'utilisation de l'eau non compatibles avec les heures de travail de notre employé communal, qui arrive habituellement à 8h00 à ARTHUN .
Christophe, notre employé, accepte volontiers un horaire d'été, 6h00-13h00, qui lui permet de pomper de l'eau dans le puits sous la mairie pour l'arrosage des fleurs, vers 6h00, à la « fraîche ».
Cette nouvelle façon de faire a été globalement bien acceptée par la population et sera reproduite les prochaines années.

• Voirie/travaux

- Renouvellement du broyeur d'accotement.
- Acquisition d'un taille -haie thermique pour notre employé communal.
- Sécurisation du carrefour, rue de la terrière/route des collines : section du pylône gênant la visibilité, enfouissement des câbles, mise en place d'un nouveau lampadaire pour l'éclairage public.
- Vu les accidents répétés par non-respect du stop, la voirie du Département a fait modifier la configuration du carrefour D68 (route de Saint Sixte) D71 (route Boën-Cezay)

- Un arrêté municipal sera prochainement pris pour envisager le recul des limites de l'agglomération (route des collines et route de Biterne) ainsi que la transformation du hameau de la Terrière en agglomération dans le but d'améliorer la sécurité routière. Sont également prévus des rappels de limitation de vitesse à 50km/h dans cette nouvelle zone agglomérée et l'utilisation de radars pédagogiques mobiles.
- Plantation de deux nouveaux arbres (érable sycomore) sur la place de l'ancienne gare.

• Ecole

- Dans le cadre du plan de relance post COVID une subvention émanant du ministère de l'éducation a permis de fournir à nos écoliers des tablettes numériques.
- Participation financière au voyage scolaire en Auvergne et à la cotisation USEP.

• Cimetière

- Pose d'une rampe d'accès pour aider à monter le raidillon de l'entrée.
- Vu l'interdiction récente de produits phytosanitaires pour désherber les allées, l'employé communal le faisait jusqu'à présent à l'aide de son débroussaillier. Malheureusement, les projections de terre et de graviers sur les tombes ont des effets délétères, source de plaintes de plusieurs familles de défunt. Cette technique a donc été abandonnée pour un engazonnement naturel régulièrement tondu.

➤ PROJETS 2023

- Achèvement des travaux du local technique des associations.
- Vidéosurveillance mutualisée entre Boën et 7 communes limitrophes dont Arthun, aidée financièrement par la Région. Les images transmises par la fibre optique seront stockées dans le serveur du futur Centre de Surveillance Urbain de Boën. Une étude du besoin en caméras est en cours.
- Etude de faisabilité d'un chauffage commun mairie/école et salle des fêtes par géothermie verticale.
- Réflexion sur la restructuration-agrandissement du parking de la salle des fêtes et son éclairage.
- Réflexion sur l'aménagement de la route de Biterne dans le bourg avant réfection de la bande de roulement par le Département (prévision pour 2024).
- Pour adhérer au plan de sobriété énergétique du gouvernement, on demandera au SIEL-TE Loire, qui s'occupe de notre éclairage public, de réduire l'intensité lumineuse des lampadaires qui restent allumés la nuit, route des deux chemins, devant la mairie (l'extinction n'étant pas conseillée pour les futures caméras de surveillance installées dans ce secteur).

L

es commémorations



Depuis de nombreuses années, les enfants de notre commune viennent animer nos commémorations.

Cette année encore, ils ont été présents, comme nous et vous le 19 mars, le 8 mai et le 11 novembre, pour rendre hommage aux soldats et civils disparus durant les deux guerres mondiales et la guerre d'Algérie.

Après avoir passé de nombreuses années à suivre l'initiative de Marie-Claude Thévenet, c'est aujourd'hui seuls que les enfants de la commune perpétuent cette tradition de venir poser des mots, des poèmes et des chants sur le recueil et l'hommage.



Ce 8 mai dernier, ils ont souhaité mettre en avant les figures locales et ligériennes de la seconde guerre mondiale.

N'oublions pas l'histoire de notre commune, du compte de Neufbourg et de Marguerite Gonon dans la résistance des années 1940-1945.

Georges Fully, résistant qui avait été déporté à Dachau, repose également dans notre cimetière.

C'est avec l'envie de rendre hommage, de respecter et de prévenir que les jeunes sont présents.



Pour que jamais ne se reproduisent les mêmes barbaries...

Nous vous remercions et remercions Jade, Caël, Calysse, Cléopée, Emilie et Amélie d'avoir été présents pour le souvenir.

Nous vous rappelons que les commémorations sont ouvertes à tous, et que chaque enfant qui souhaite y participer est le bienvenu. Vous pouvez demander plus d'informations au 06.62.85.75.89 (Amélie Gonon).

N

otre école



Cette année, 20 élèves de CP-CE1 sont accueillis à l'école d'Arthun. Différents projets pluridisciplinaires seront menés afin de donner du sens aux apprentissages. « Si tu veux construire un bateau » disait Antoine de St Exupéry « Ne rassemble pas tes hommes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose, si tu veux construire un bateau, fais naître dans leur cœur le désir de la mer »

Affiliée depuis trois ans à l'USEP, notre classe participera à plusieurs rencontres au cours desquelles nos élèves cotoieront ceux des écoles voisines. Le site du château de Goutelas a été retenu pour organiser une course d'orientation ainsi qu'une course longue cet automne.

Trois sorties pédagogiques seront effectuées dans l'année, encadrées par les animateurs de la réserve de Biterne dans le but de sensibiliser cette nouvelle promo à l'importance culturelle et écologique des étangs de la plaine du Forez. Les élèves se sont d'ors et déjà rendus à l'observatoire pour admirer la diversité biologique présente autour de la Maison des étangs.

Pour amener nos élèves à devenir de futurs écocitoyens, nous travaillerons à l'obtention d'un écolabel. Pour ce faire, les notions relatives à la gestion durable de l'eau, au tri des déchets, aux économies d'énergie, à l'accueil de la biodiversité ainsi qu'à la préservation de la Nature seront abordées et développées en classe.

Avec la collaboration de l'ESAT de Bussy, ils apprendront même à semer, bouturer, planter, repiquer... avec au final l'organisation d'un marché aux plantes en fin d'année prochaine.



L a cantine

La cantine de l'école est un lieu convivial où les enfants aiment beaucoup déjeuner. Les repas sont fournis par le traiteur « l'Atelier du Cuisinier » de Saint-Symphorien-sur-Coise.

Le traiteur organise des menus à thème tous les 2 mois environ. C'est jour de fête pour les enfants qui adorent se prêter au jeu ! Une décoration composée de fanions et d'un drapeau est prêtée pour l'occasion et un concours photo est organisé. C'est avec beaucoup de fierté que nous avons remporté le 1^{er} prix lors du repas ITALIEN en septembre ! Les enfants ont reçu un jeu de société Montessori sur le thème du voyage autour du monde et des bonbons.



Les élèves apprécient aussi de décorer la cantine avec de nombreux dessins selon les périodes de vacances (halloween, Noël, été, etc...)



Il fait bon vivre dans notre petite cantine !

Sandrine



L

es Artisans et commerçants proches de chez nous

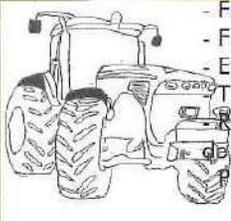
SARL TISSEUR
Travaux Agricoles

06 59 01 25 27
06 59 01 33 82
sarltisseur@laposte.net

118 Route des Collines
42130 ARTHUN

PRESTATIONS

- Labour
- Tous types de semis
- Moissons
- Ensilage
- Fauche
- Fenaisons
- Epandage de fumier
- Transports
- Régénérateur de prairie
- Pulvérisateur...



GAUDARD 

CHARPENTE / COUVERTURE
MENUISERIE

PIZAY - 42260 NOLLIEUX
04 77 65 53 16 / 06 62 13 32 67

BigMat
SAGRA

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
MENUISERIE - PEINTURE
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

14 Fb Mollian - Boën **04 77 24 09 25**

ALBERT

3573 RD 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE

Tel. 04 77 97 45 85

contact@albertservice.fr
www.albert-service.fr

A votre service depuis 47 ans

ouvert de 9h à 18h du lundi au vendredi de 9h à 12h le samedi



DOMAINE DES GRANDS PRÉS
FERME BIOLOGIQUE DEPUIS 2002

Viande Bovine Locale
42130 ARTHUN
Tel : 04/77/24/62/98
Port : 06/43/72/41/66
domainebio@wanadoo.fr

STIHL **ALBRIEUX** **VIKING**

MOTOCULTURE
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

FERRIS **staub** **ERDÉ** **JARDINAGE**

Rte de Villemontais
42155 LENTIGNY
04 77 64 92 50

3 Rte des Gardes Barrières
ZA le Mortier
42130 TRELINS
04 77 24 02 25

BOULANGERIE DU CHATEAU
SAMUEL GRANCON ET AURELIE CIZERON

pains bio borsas, pains spéciaux, pains fantaisies, viennoiseries et pâtisserie
boulangère : pâté aux pommes tropézienne...

31 RUE DE CLERMONT
42130 BOEN SUR LIGNON
04 77 24 07 13



 **Chazal**

BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

Crèmerie, Epicerie fine, Produits du terroir

31 HAMEAU DES PIERRES **42130 TRELINS**
Tel : 04 77 24 06 17



CHAUFFAGE / CLIMATISATION

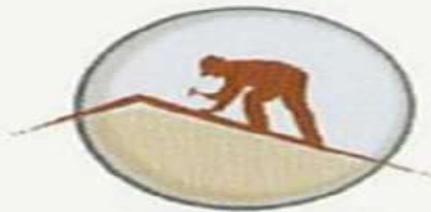
Maintenance et installation toute énergie.
Installation de pompe chaleur.



42130 ARTHUN 06.23.57.28.28



<https://astree-genie-climatique.fr>



A votre service depuis 1983

CHARBONNIER Julien

COUVERTURE - ZINGUERIE
CHARPENTE

Tuiles-Ardoise-Zinc-Cuivre-Joint Debout

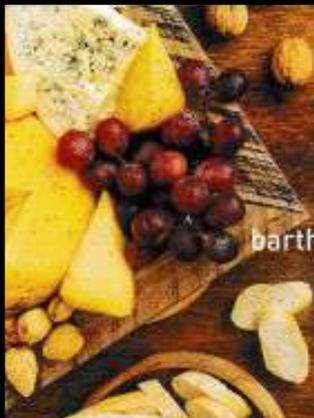
www.ArdoiseOlivier.fr

Domaine Bailly
42130 Boën sur Lignon
www.juliencharbonnier.fr

Tel: 04 77 24 68 41
Port: 06 89 36 69 79
julien.charbonnier@orange.fr



Le Salon
0477241996
Coiffeur Styliste Visagiste
13 rue de Lyon 42130 Boën
lesalon.cs@gmail.com



FROMAGERIE L'ARTISON
06 84 05 45 73
bartholin.vincent42@gmail.com
La presle 42130 ARTHUN




ENTREPRISE LAFOND

Maçonnerie neuf et rénovation
LAFOND Thierry
10 route des lavoirs
42890 Sail sous Couzan
0682067604 0477246985
thierylafond@laposte.net

L es associations



TENNIS CLUB D'ARTHUN



Saison 2022:

Pour la saison 2022, l'effectif du tennis club connaît une sensible baisse et repose sur une dizaine de personnes.

Nous avons effectué une corvée de nettoyage du terrain le 3 juillet 2022.

Animations 2022:

Nous n'avons fait aucune animation pour cette année 2022.

Nous espérons que 2023 sera une meilleure année.

Tarifs 2022/2023 :

Couple : **27 €uros**

Adulte : **18 €uros**

Etudiant et enfant de 12 à 18 ans : **12 €uros**

Enfant moins de 12 ans : **5 €uros**

3^{ème} enfant gratuit si carte adulte prise

Ticket horaire : **2 €uros**

Clef : **10 €uros**

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu courant mars 2023.

Le retrait des cartes se fait auprès de Josiane PLANE (Tél : 04 77 24 60 90).

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Olivier JACQUET au 06-73-35-79-91 ou Yves PLANE au 04-77-24-60-90.

Composition du bureau pour la saison 2022/2023 :

Bureau du Tennis Club :

Président : Olivier JACQUET

Vice-Président : Yves PLANE

Trésorière : Nathalie JACQUET

Secrétaire : Nelly DUPUY

Membres Actifs : Josiane PLANE, Daniel VALLIER, Jean-Christophe DUCLOS, Xavier TRICAUD

La Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA)

Un syndicat agricole est un syndicat professionnel regroupant des exploitants agricoles, et de façon plus générale des agriculteurs.

Monsieur le Comte de Neufbourg, natif d'Arthun, l'avait bien compris : il contribua à la création de la FDSEA et en a été le premier président départemental en 1945. Il avait permis l'achat de matériels en commun pour faciliter la vie des agriculteurs de la commune. Ceci est encore d'actualité puisque nous disposons d'un parc d'une vingtaine de matériels disponibles pour ses adhérents.

Cette année, nous avons renouvelés la herse rotative et le semoir (combiné de semis).

A ce jour, nous comptons 18 adhérents (14 actifs et 4 retraités).

Les membres du bureau local sont :

Président	PEURON Renaud
Vice-présidente	GARDE Bénédicte
Vice-président	GIRARD André
Trésorier	DURET Jérôme
Secrétaire	DURRIS Nicolas (président cantonal)

Le marché hebdomadaire du lundi

Chères Arthunoises, cher Arthunois

Oui ! Le marché continue !



Malgré quelques déboires cette année, nous avons la perspective de la venue proche d'un marchand primeur qui fera également épicerie dès le mois de janvier.

N'hésitez pas à nous rendre visite et redonner un peu de convivialité à notre village !

A bientôt !

Le Sou des Ecoles

Arthun, Bussy-Albieux, Saint-Sixte

Le Sou des Ecoles est une association loi 1901. Cette association participe au financement et à l'organisation d'activités au profit des enfants des trois écoles du RPI Arthun, Bussy-Albieux et Saint-Sixte. Toutes les demandes des enseignants du RPI ont toujours été acceptées et financées par le Sou.

Comme chaque année, l'activité du Sou a débuté avec son assemblée générale. A cette occasion nous avons constitué un nouveau bureau se composant ainsi : Vincent VERNIN président ; Anne-Sophie ALLUGIER vice-présidente ; Stéphanie VENET, trésorière ; Amandine COMBY, vice-trésorière ; Cassandra REY, secrétaire ; Adélaïde BARBOSA, vice-secrétaire. Nous n'oublions pas les membres du CA : Paoli Angèle, Cellier Maud, Bernard Ophélie, Jacquet Stéphanie, Picard Mélanie et Thomas Georges Stéphanie.

L'année 2021-2022 fut riche en activités pour nos enfants. Les enseignants n'ont pas manqué d'imagination en termes d'activité. Plusieurs classes ont été inscrites à l'USEP, un voyage de trois jours pour l'école d'Arthun, éveil musical et initiation au cirque pour les plus petits ainsi qu'une visite au planétarium, cycle vélo et escalade pour Bussy ainsi qu'une activité autour de l'opéra finalisé par un concert. Pour financer tout ça le Sou des Ecoles doit organiser diverses manifestations au cours de l'année et demande une cotisation annuelle et une participation active des familles, nous avons aussi sollicité le Conseil Général qui a subventionné plusieurs activités, et nous l'en remercions. Nous tenions à remercier également l'association des Gens Heureux (Arthun) pour leur don généreux.

Pour cette année 2021-2022, le Sou des Ecoles a repris deux belles habitudes qui ont été couronnées de succès. Il s'agit bien sûr de la réalisation de notre brocante à Bussy et de notre fête des écoles qui a permis de réunir toutes les familles du RPI.

L'année 2022/2023 a débuté avec une vente de pizza. Cette année encore, le Sou offre aux familles du RPI un spectacle de Noël avant les fêtes. D'autres projets sont prévus comme une vente Bigallet, le vide grenier au mois de mai... Les membres du Sou sont tous des parents d'élèves bénévoles et dynamiques.

Etre membre de l'association c'est s'investir pour nos écoles, améliorer et agréments les conditions d'apprentissages de nos enfants. C'est aussi faire des rencontres et créer du lien avec les parents des trois communes et passer de bons moments.

L'équipe du Sou des Ecoles



Cette année les manifestations n'ont pas été au rendez-vous et nous en sommes désolés... Après une longue période de COVID, et un début d'année incertain, nous avions espéré pouvoir organiser le vide grenier et retrouver un moment convivial et festif au sein de notre commune.

Celui-ci a dû être annulé par manque de bénévoles...

Si vous souhaitez vous investir, rejoindre notre bureau ou simplement donner un peu de temps, nous vous attendons.

Le comité des fêtes a besoin de vous !

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une très bonne année.

FNACA Arthun Bussy

L'assemblée générale a eu lieu Samedi 12 novembre 2022.

Renouvellement du bureau :

- Président : Georges GAUMOND
- Vice-Président : Claude DURRIS
- Trésorière : Monique VIAL
- Trésorier adjoint : Albert POYET
- Secrétaire : Georges VIAL
- Secrétaire adjointe : Nelly CHOLLETON
- Porte drapeau pour Arthun et Bussy : Marie Louise THÉVENET



Une minute de silence a été faite en mémoire du Président Marius VILLE.

La cérémonie du Cessez le feu en Algérie aura lieu le Dimanche 19 mars 2023 à BUSSY.



pour tous, toute la vie, partout

Association ADMR Pays d'Urfé

L'association locale ADMR Pays d'Urfé apporte un soutien de la naissance à la fin de vie avec ses 4 pôles d'activité :

- Un service d'aide à domicile pour répondre aux besoins du quotidien **des personnes âgées** (entretien du logement, repassage, aide aux repas, aide aux courses, aide à la toilette, au lever, au coucher, aux transferts, à la prise des repas, ...), un service de téléassistance.
- Une aide auprès des enfants ou des adultes en situation de handicap et de leur(s) proche(s) aidant(s).
- Une aide auprès des familles allocataires CAF ou MSA pour accompagner les parents lors d'un événement familial (grossesse, naissance, maladie de courte ou de longue durée pour un membre de la famille, rupture familiale, famille nombreuse ou recomposée, décès d'un parent ou d'un enfant, ...) ou pour de la **garde d'enfants à domicile** afin de concilier vie familiale et professionnelle.
- Son service **Qualité de Vie** (entretien du logement et du linge) est un service de confort destiné à toute personne désireuse d'être libérée de certaines tâches.

→ Bénévole ADMR : Pourquoi pas vous ?

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association, l'équipe de bénévoles cherche à s'étoffer :

*Vous disposez d'un peu de temps libre pour le bénévolat ?
Nous serions heureux de le partager avec vous !*

Rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du **lien social** et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être. **A l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association.**

Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.

- Accueillir des personnes, les écouter, participer à l'évaluation des besoins et à leur évolution
- Coordonner la communication locale
- Coordonner la gestion du personnel

Et bien d'autres missions...

CONTACT : **Mme DENIS 06 37 81 05 02 / cldenir@fed42.admr.org**



**BENEVOLE ADMR :
POURQUOI PAS VOUS ?**

CONTACTEZ-NOUS



Pour en savoir plus sur nos services, nous rejoindre en tant que **bénévole** ou salarié, contactez-nous :

www.admr.org

Maison des services ADMR - 8, Place Mandrillon - 42130 BOEN SUR LIGNON -
04.77.76.00.22 msboen4@fed42.admr.org

FEDERATION ADMR DE LA LOIRE
554 Rue Adamas - 42110 Montrond les Bains
Tél. 04 77 36 16 99 - Fax : 04 77 36 16 96 - E-mail : info.fede42@fed42.admr.org



S

i Arthun nous était conté

M. Claudette Thévenet-Merle

Historique de deux hameaux : La Presle et les Trouillères

Cette année, je vais vous présenter l'histoire de deux hameaux, la Presle avec ses étangs et les Trouillères en altitude qui, avec beaucoup de charme vous invitent à la balade...

➤ **LA PRESLE :**

➤ **Différentes graphies¹**

En 1260, (Chartes du Forez n° 109 p.1), Praeria de **Praella (prairie de Presle)**.

En 1394, La **Prahela** puis en 1466 **La Presla** (...)

➤ **Signification de ce nom**

La presle est le nom d'une plante. Il en existe plusieurs sortes qui se ressemblent énormément mais n'ont pas du tout les mêmes propriétés : la presle des champs, des bois et celle des marais.

La « prêle des marais » correspondrait à ce lieu. Elle est commune sur les terrains humides, dans les fossés et à proximité des étendues d'eau. Cette plante a été cultivée au moyen-âge.

Elle contient de la silice, qui servait pour soulager l'arthrose.

➤ **Histoire du lieu**

En partant du bourg, il nous faut prendre la direction du château Beauvoir (rue Jean De Neufbourg) et continuer sur la route de la Presle... Autrefois, cette voie s'appelait le **Grand-Chemin**. Ce tronçon était emprunté par les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle pour se rendre au Puy.

Le Grand-Chemin était en fait le tracé de la voie romaine, la **Strada Bornenchi**.

Voici son parcours d'après les travaux de Roger Faure² :

De Feurs, deux voies se dirigeaient sur Clermont (Augustonemetum), une suivait les crêtes, c'est la plus ancienne et l'autre plus récente passait par les vallées du Lignon et de l'Anzon.

Le **Grand Chemin** arrivait de Feurs par le Nord, vers le Palais commune de Civens, qui était alors le « Palatium » une demeure somptueuse d'un riche Ségusiave. Il passait le ruisseau du Sault, arrivait à Pouilly -les-Feurs, puis Balbigny, Naconne, Nervieux, se dirigeant sur Pommiers en passant près de Saint-Sulpice (ancienne paroisse rattachée à Sainte-Foy-Saint-Sulpice). Il poursuivait sa course aux Aires (Bussy-Albieux) pour arriver au Colombier (Bussy-Albieux), qui était un carrefour où il rencontrait la voie qui continuait sur Albieux et l'autre, celle qui nous intéresse, allant à Moingt.

Bifurquant en direction de la ferme du Payet, ensuite on devine son tracé qui aujourd'hui n'est plus qu'un fossé. Jusqu'en 1960, c'était un chemin creux, situé en limites de propriétés que seuls les vélos et piétons empruntaient. Il passait à la Mivière pour rejoindre le chemin Rouge (Arthun). Il arrivait à travers champ au chemin de Promozel (Arthun) pour traverser l'actuelle D 68 et rejoindre la rue Jean de Neufbourg **et La Presle**. En ligne droite, il arrivait à la Bouteresse à proximité de l'abbaye de Bonlieu. Là, on croisait la voie d'Auvergne et son parcours continuait sur Montverdun, La Garenne, La Pierre Murée (où paraît-il a été découvert un trésor), Chalain-d'Uzore. Il poursuivait sur Champdieu puis Montbrison en longeant les vestiges des remparts, traversait le Vizézy et arrivait à Moingt (...)

¹ « Dictionnaire topographique du dépt de la Loire » Jean-Etienne DUFOUR ; Publication Université de St Etienne et consultation des Chartes du Forez.

² Roger Faure « Les voies Romaines dans le département de la Loire » 1994

Au Moyen-âge, la Presle était un fief qui avait son propre seigneur dépendant de Couzan. Il existait un château signalé « château de la Presle » (parfois il est dit manoir).

En voici la description ³ :

La façade principale était flanquée d'une sorte d'aile sur la droite avec toiture surélevée et percée seulement d'une porte et de quelques meurtrières. On pouvait voir deux portes Renaissance, dont l'une portait sous son linteau un écusson illisible, une poutre où était gravée la date de 1771.

Il y avait aussi une chapelle située à 400 mètres environ de la ferme à l'Ouest. Un acte de mariage datant du 7 janvier 1771 confirme l'existence d'une chapelle à la Presle, c'est sans doute à l'occasion de ce mariage que fut gravée cette date sur la poutre.

Il est signalé dans l'article que certains vestiges existaient encore au XX^{ème} siècle.

➤ **Liste des seigneurs dont nous avons une trace**

En 1616, Jehan de THELIS (†1633) ⁴ de Saint-Romain ⁵, seigneur de la Presle, s'était marié deux fois avec un fils à chaque mariage : Charles et Antoine. En 1596, au cours d'une querelle familiale, Jehan, le père, va tuer son fils aîné Charles, alors marié à Perrine de Naoux (*Neaux* 42). Le 19 juillet 1601, pour apaiser la plainte de sa bru, il dut lui laisser la seigneurie de l'Espinasse, puis il vendit aussi Valprivas. Au décès de son second fils, Jehan de Thélis se retira à la Presle à Arthun. Sans descendance, le fief de la Presle passa à une de ses parentes ⁶ :

Etiennette De Gletains est décédée 9 mai 1639 à Arthun, sans descendance. Etiennette était originaire de Saint-Didier-sur-Rochefort, château de La Garde. Elle s'était mariée le 22 avril 1635 avec Jacques DESGOUTTES DE LA SALLE qui est devenu ainsi Seigneur de la Presle.

Veuf, il s'était remarié vers 1647 avec Ysabeau de La Garde, parente de sa première épouse. Le couple a eu un fils unique Pierre-Joseph (1648-1675), qui sera le futur seigneur du fief de la Presle. Celui-ci s'est marié vers 1668 avec Claire de Rivoire.

De cette union va naître Antoinette DESGOUTTE De La PRESLE (1675-1710) qui héritera du fief... En 1693, elle se marie à l'âge de 18 ans, à Arthun avec autre Pierre-Joseph DESGOUTTES De La SALLE, capitaine au régiment de Picardie, seigneur de la Salle.

Le couple s'installe à la Presle dans le manoir. Ils auront six enfants, dont Joseph DESGOUTTES De La PRESLE marié avec Catherine BARLET.

Une de leurs filles, Louise, hérite. Elle s'est mariée deux fois :

-En premières noces, le 7 janvier 1771, dans la chapelle de la Presle avec Joseph-Hector Dubessey de Contanson ⁷ originaire de Saint-Just-en-Chevalet.

-En secondes noces avec Louis Emmanuel Alexandre Meygret, fils de feu noble Joseph Meygret, Seigneur de Villier et de Marie Dupuy.

Claude Dubessey de Contanson, l'héritier du fief, le vend le 16 mars 1792 à la famille De ROCHEFORT. Cela leur permet de rajouter à leur important domaine de Beauvoir celui de la Presle ainsi le domaine de Beauvoir atteindra 975 hectares ⁸.

➤ **Actuellement :**

Ce hameau compte six logements pour environ une dizaine d'habitants.

Au XXe, l'ancien château est devenu une exploitation agricole.

³ Description d'après René David et Raymond Perret article paru dans La Tribune le Progrès du 17 juin 1973.

⁴ Edouard Perroy « Les familles nobles du Forez au XIIIe siècle » à la page 872 à 878 Tome II et « Histoire de la Souveraineté de Dombes » dont l'auteur est Samuel Guichenon (1607-1664) bibliothèque GALLICA.

⁵ De Saint-Romain qui est le nom de sa grand-mère dont il avait hérité.

⁶ Sources : registres paroissiaux d'Arthun, Saint-Didier-sur-Rochefort et archives départementales.

⁷ Sources dictionnaires des famille Française ancienne ou notable à la fin du 19^e siècle, Volume 4 Page 179

Henri Jouvencel 1911 : « l'assemblée de la Noblesse du Forez 1789 »

⁸ « Ainsi coule le sang de la terre » les hommes et la terre en Forez – XVIIIe-XXe siècles de Henri Gerest

➤ **LES TROUILLÈRES :**

Ce hameau a été habité depuis fort longtemps puisque des fouilles au XIXe siècle ont permis de retrouver des tuiles romaines et des fragments de céramique...

➤ **Différentes graphies¹**



En 1267, Blanchus de les Torrellières
1348, Petrus de les Turrelleyres,
1395, Bartholomeus de les Torrolières ;
carte Cassini au XVIIIe siècle :
Les Tourrellières

Un patronyme a découlé de ce lieu :
TORROLIER (1610)

De nos jours, une exploitation agricole du
lieu s'appelle : GAEC des tours aux lierres

Le « communal » où est situé le lavoir datant de 1927

➤ **Signification de ce nom**

Après avoir exploré des pistes qui ne menaient nulle part, tel qu'endroit humide, pressoir...
une explication plus rationnelle et plus conforme à la géographie du lieu semble convenir :

Torrolières, d'après la définition du dictionnaire Bescherelle (édition 1873) :

Il nous faut décomposer ce nom en trois parties sous forme de charade et se replacer dans le
contexte de la langue de l'époque, le franco-provençal.

-**TOR** signifie tour ; cependant **Tourre** en franco-provençal est un pigeonnier.

-**O** = au

-**LIÈRE** est la plante le lierre, (**lière** étant l'ancienne écriture de lierre).

Donc nous pouvons supposer qu'il y avait un ou plusieurs pigeonniers recouverts de lierre ce qui
aurait donné le nom **TOURRES AU LIÈRE** à ce lieu, qui deviendra les TROUILLÈRES à partir
de 1800.

➤ **Histoire du lieu**

- **Une grosse maison bourgeoise avec son parc d'agrément**

Voici une liste de ses propriétaires successifs dont nous avons une trace :



Claude Etienne JACQUET (1741-1801), fils d'Antoine
Jacquet et de Pétronille Crozet, marchand aux
Trouillères. Cette famille demeurait souvent à
Montbrison.

Son fils : Jean-Baptiste JACQUET sera maire de la
commune d'Arthun, nommé par le Préfet 1828 à 1830 et
de 1831 à 1842 (sous les monarchies des rois Charles X
(1824-1830) et de Louis-Philippe (1830-1848).

À partir des années 1840, des terrains seront vendus aux
voisins pour agrandir leurs propriétés entre autres M.
Bigot.

C'est une fille du village des Trouillères qui achète la
demeure et le reste du domaine vers 1885.

Claudine LESTRA, née aux Trouillères en 1853, s'est mariée à Saint-Etienne avec Félix Gérante. En 1905, au décès de son mari, elle vit de ses rentes et son domaine est entretenu par son jeune frère Jean Marie (†1918) qui n'est autre que le grand-père de Georges Lestra et de Michelle Norhadian.

Au décès de Claudine Lestra-Gérante en 1923, la maison et le parc seront vendus à un industriel de Boën Joanny Moizieux, qui le transmettra à sa fille Marguerite (1914-2012) épouse André Contamine. Après le décès de cette dernière, la propriété est de nouveau vendue.

- **Une Féculerie** ⁹

Elle était située à la place de l'actuel « GAEC de la Féculerie » qui porte son nom en souvenir.

M. Robert BIGOT (1802-1855) était originaire de Mêle-sur-Sarthe (Orne) en Normandie. Il fut tout d'abord régisseur à Montbrison, puis à Beauvoir pour le Comte de Rochefort d'après le registre des recensements de 1841.

Le couple vint s'installer aux Trouillères vers 1845 en tant que propriétaire.

Il fut aussi maire d'Arthun de Juin 1847 jusqu'à son décès au 19 décembre 1855.

Robert Bigot va concevoir et créer une féculerie artisanale qui a fonctionné environ 79 ans.

Sans descendant direct, ses héritiers seront son frère Ferdinand (1818-1873), ensuite son neveu Paul Bigot né en 1851.

Ils cultivaient eux-mêmes de la pomme de terre et en achetaient dans la région. Sur le site vivaient à demeure cinq domestiques et journaliers. Cette féculerie a fonctionné avec un manège à vapeur... Obtenir cette fécule est un long travail avec plusieurs opérations ce qui va engendrer une installation de bâtiments, de bassins. Ils utilisent beaucoup d'eau d'où la nécessité de faire des canalisations avec un système de vannes et des réservoirs.

En 1903, l'institut des Frères Lumières fabriquait des plaques photographiques à base de fécule de pommes de terre, elle se ravitaillait à la féculerie de Juré (42) ... peut-être sont-ils venus aussi à Arthun ?

En 1925, Paul Bigot se retire à Lyon et la propriété est vendue à différents acheteurs.

Voici l'article de presse du journal Mémorial du 13 décembre 1925 :

À vendre à l'amiable en bloc, par lot ou en détails, le dimanche 20 décembre 1925, à Arthun à 10 heures du matin, en la salle libre de l'auberge de M Barthélémy Massard :

Belle propriété située aux Trouillères commune d'Arthun près de Boën-sur-Lignon appartenant à M Paul Bigot comprenant de très beaux bâtiments d'habitation et d'exploitation ainsi que 31 hectares de terres et prés, en grandes parcelles près des bâtiments. Entrée en jouissance immédiate.

On peut traiter dès maintenant. Pour tous renseignements s'adresser à Maître Borias, notaire à Boën et pour visiter à M Paul Bigot dans la propriété et pour traiter à M Léon Sauteret 107 rue Vendôme à Lyon où à Messieurs Brisac frères 18 et 20 Boulevard de Brosse à Dijon qui se tiendront à la disposition des amateurs à Boën-sur-Lignon

- **Actuellement :**

C'est un petit village dynamique avec une petite vingtaine de maisons dont beaucoup d'habitants sont retraités. Depuis le Moyen-âge, les « communaux » étaient propriétés des habitants des Trouillères. Actuellement, ils sont gérés par la mairie. Les anciens s'y retrouvaient pour jouer au Mokky qui se terminait par un goûter. Même si la Covid a diminué les occasions de rencontres, les parties de Mokky et des moments chaleureux perdurent ...

⁹ Les expériences de fécule ont vu le jour en Alsace en 1810 et la première féculerie en France a été créée en 1833, la Féculerie Robert dans les Vosges. La fécule sert en cuisine (la pâtisserie), en industrie pharmaceutique, en industrie alimentaire, pour fabriquer des colles, dans l'industrie textile et la papeterie, la métallurgie, la céramique.

H

onneur aux anciens maires

Le 2 juillet 2022 a eu lieu une cérémonie qui a permis de rassembler quatre maires de notre commune : Albert POYET de 1977 à 1987, Monique VIAL de 2001 à 2008, Josiane BALDINI de 2008 à 2020 et Jean-Claude GARDE depuis 2020. Nous avons eu une pensée toute particulière pour Albert MOULY qui nous a quitté et qui fut maire de 1971 à 1977 puis de 1989 à 2001.

De nombreuses personnalités étaient présentes : M. FOURNIER, sénateur, M. BLANCHET, vice-président de la Région, M. MAITRE, attaché parlementaire de M. TAITE, député, les conseillers départementaux Mme BROUSSE et M. ROCHETTE, M. BUISSON, délégué à Loire Forez Agglomération, le Major BERNA de la brigade de BOËN-SUR-LGNON, ainsi que des maires des communes voisines.

Cette rencontre fut très riche en échanges, ainsi les élus de notre commune ont pu faire remonter nos inquiétudes sur les baisses des dotations, les difficultés d'attribution de subvention ainsi que l'augmentation de diverses taxes.



L

a maison des étangs du Forez

bilan saison 2022

La Maison des étangs du Forez, gérée depuis 1987 par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire, a ouvert ses portes au public de début avril à la fin des vacances de la Toussaint. Les visiteurs ont ainsi été accueilli durant 67 permanences sur la saison, sans compter les journées du programme d'animations (cinéma sous les étoiles, soirée astronomie, atelier pisé, etc) et les animations scolaires.

Toutefois, les fortes chaleurs à répétition entre mai et août ont nettement freiné la fréquentation à l'intérieur du bâtiment par rapport aux 2 années précédentes. A l'inverse, les conditions météo quasi-estivales du mois d'octobre ont permis d'enregistrer une fréquentation record sur ce mois depuis l'ouverture de la Maison en 2012.

Cette même météo a également mis à rude épreuve le matériel ainsi que le sol argileux, plus particulièrement le fonctionnement du pédo-compteur installé sur le sentier en accès libre ne nous permettant pas malheureusement de disposer de données exploitables de la fréquentation extérieure pour 2022.

L'animateur pédagogique de la Maison des étangs du Forez et de la Fédération est quant à lui intervenu comme chaque année aux 4 coins du département de la Loire auprès des établissements scolaires mais aussi du grand public. En effet, les connaissances et compétences de notre site en matière de d'éducation à la nature sont toujours très appréciées par les enseignants et les collectivités qui nous sollicitent de plus de plus souvent afin que l'on se déplace au sein de leur école et de leur territoire. En 2022, ce sont 2026 élèves qui ont ainsi été sensibilisés par nos soins majoritairement sur la thématique « Trame Verte et Bleue » en lien avec les plantations de haies champêtres. N'hésitez donc pas à en parler autour de vous afin que la réserve de Biterne et Arthun continuent de rayonner à l'échelle départementale.

2022 a également été l'occasion de se projeter vers l'avenir puisqu'un travail de réflexion a été mené, notamment aux côtés des élus d'Arthun messieurs Garde et Fournel, sur l'implantation de futurs aménagements extérieurs afin d'améliorer l'expérience de visite et prolonger le temps de présence sur la réserve. Les premiers aménagements (kiosque d'accueil en pisé au niveau du parking, réfection du parking, amélioration de la signalétique routière) devraient voir le jour à partir de 2024. L'installation de ces nouveaux équipements se poursuivraient jusqu'en 2028.

Enfin, la Maison des étangs du Forez ré-ouvrira ses portes aux visites individuelles le dimanche 2 avril 2023 à 14h. Et ce sera avec une nouvelle équipe pédagogique ! En effet, Pierric Thouilleux, animateur sur le site depuis 19 ans, va continuer sa carrière professionnelle au sein du campus agricole de Montravel à Villars. Il laissera sa place à Lucie Loquien et Anthony Roux, respectivement originaires de la région parisienne et de Noirétable. Nous comptons sur les arthunois(es) pour leur réserver un accueil chaleureux.

Dans cette attente, la Maison des étangs reste accessible pour les groupes (établissements scolaires, centres de loisirs, réunions associations/collectivités) sur réservation et sous réserve de disponibilité.

Pour nous contacter et pour plus d'informations :

Courriel : maisondesetangsdufactorez@orange.fr

SITE WEB : www.maisondesetangsdufactorez.com

PAGE FACEBOOK : <https://www.facebook.com/maisonetangsfcorez>

L

e repas des aînés

C'est par une belle journée du 10 Septembre qu'a lieu le traditionnel repas des anciens du CCAS, à la salle des fêtes.

Tout a commencé par la photo de groupe pour la cinquantaine de personnes présentes qui s'est par la suite installée autour des tables pour écouter le mot de bienvenue de J.C. GARDE, maire. Celui-ci présente également les membres, bénévoles et élus, de la commission et fait une surprise à la salle en permettant à Céline, notre secrétaire de chanter une chanson intitulée «il fait bon vivre à Arthun » sur l'air de la Java Bleue.

Il est servi l'apéritif et le copieux repas préparé comme l'année dernière par le traiteur Chez Arthur et Zoé

On discute, on pousse la chansonnette, on s'amuse jusqu'à la fin de l'après-midi ; il se dégage un air de fête familial fort sympathique.

Ceux, qui n'ont pas choisi le repas ou qui n'ont pas pu venir, recevront un colis en fin d'année.

Refrain :

La vie à Arthun
C'est vraiment la plus belle
Elle nous donne des ailes
Oh non vraiment on ne peut rêver mieux
Que vivre à Arthun
Ce joli petit village
Paradis où l'on coule des jours heureux
Belle vie à Arthun

Il est dans le forez
Un village fort agréable
On y respire l'air frais
Et la vie est admirable
On y cultive de beaux sourires
Beaucoup de joie et tant d'éclats de rire
L'important pour ses habitants
C'est de passer tous ensemble du bon temps

Refrain

Que l'on vive dans son bourg
Ou bien dans un de ses hameaux
On garde pour toujours
Sa réserve et son château
En ce mois de septembre, on n'apprécie
Tous ensemble nous sommes en bonne compagnie
Après les discours, on aime bien
Car voici l'heure, d'honorer les anciens.



Vin Rosé - Clos de Chozieux
Vin Rouge - Clos de Chozieux

Menu

Terrine de saumon à l'oseille avec son accompagnement
Suprême de pintade sauce forestière accompagné de sa jardinière de légumes
Fromage blanc ou sec
Croustillant et multi fruits
Café/thé

L e chantier participatif

Le local prend forme

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à ce chantier, depuis un an, tous les samedis. Sans votre aide, ce projet n'aurait pas vu le jour. Ces rendez-vous nous ont aussi permis de faire de belles rencontres et de passer de bons moments.

Evolution du chantier en images :



Ce n'est pas fini, mais, on s'en approche.

La solidarité, la générosité et le bénévolat existent toujours. Encore un GRAND MERCI à tous.

L

es classes en 2



Le dimanche 2 octobre, ils s'étaient donnés rendez-vous pour fêter leur classe !

Le doyen (Albert Poyet 90 ans) est arrivé en calèche.

Tous ont pris la pose arborant la traditionnelle cocarde pour la photo souvenir du plus jeune (4 mois) au plus âgé (90 ans).

Puis vint l'heure du départ pour le restaurant « Le Pouillerot » pour partager un bon repas au cours duquel chacun a pu exprimer sa joie de se retrouver ou de faire connaissance.

Les bouts en train n'ont pas manqué de mettre un peu d'animation avant de prendre le chemin du retour vers la salle de réunion d'Arthun où Albert avait préparé les petits fours accompagnés du pot de l'amitié. (MERCI ! Bébert).

Une journée réussie pour tous les participants qui se sont séparés en espérant pouvoir recommencer en 2032...



À partir du 1^{er} janvier 2023 100% DES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

» en vrac, vidés, aplatis, non-imbriqués, même sales

EMBALLAGES EN MÉTAL



EMBALLAGES EN CARTON ET BRIQUES



JOURNAUX, PAPIERS ET MAGAZINES



EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET BARQUETTES POLYSTYRÈNE



INTERDIT

VERRE (à apporter en point d'apport volontaire), GROS POLYSTYRÈNE ET CARTON BRUN (à apporter en déchèterie)



Un doute, une question ?
Contactez-nous :
dechets@loireforez.fr

N° Vert 0 800 881 024



DECHETS

Bientôt 100% des emballages et papiers dans nos bacs jaunes !

À partir du 1^{er} janvier 2023, tous nos papiers et nos emballages sont destinés à être triés. Cette simplification des consignes de tri est un plus pour la réduction de nos déchets !

Cette barquette, ça se trie ou non ? Maman, papa, je le mets où ? A compter de janvier 2023, les consignes de tri seront plus claires et plus simples : tous nos emballages (que l'on tente de réduire par ailleurs) sont destinés à la poubelle jaune.

Tous au tri !

Hormis le verre (à déposer dans les colonnes ou en consignes), tous les emballages, qu'ils soient en carton (les petits volumes, sinon c'est en déchèterie), en métal, en plastique, en papier : direction le bac jaune. C'est simple !

Pour faciliter le tri, il ne faut pas imbriquer plusieurs emballages (pots de yaourts par exemple) et ni besoin de les laver. Ils doivent être déposés en vrac, même sales et aplatis pour gagner de la place. Ces déchets ont alors une grande chance d'être valorisés, contrairement au bac gris qui n'est pas retirié. Avec ces extensions de consignes, plus d'excuse pour ne pas trier : visez le bac jaune !

L'ambroisie

Ne la confondez pas avec l'armoise vulgaire !

Observatoire des ambrosies, d'après DDAS Rhône



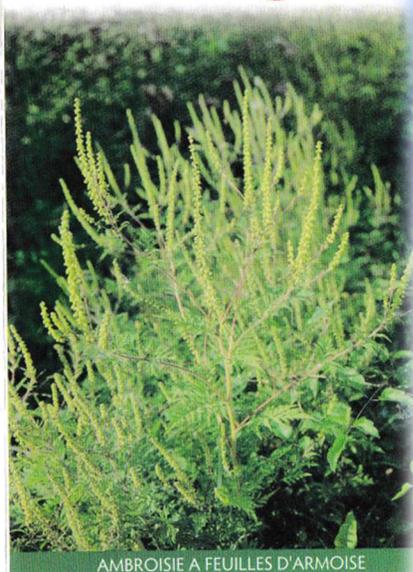
ARMOISE VULGAIRE EN FLEUR



Contact: observatoire.ambrosie@dijon.inra.fr

	Ambroisie	Armoise
TIGE	Striée Couleur verte et aubergine Couverte de poils blancs Assez souple	Striée Couleur verte et aubergine Pas de poils Raide
FEUILLE	<i>Couleur :</i> les deux faces : vert clair <i>Forme :</i> profondément divisée jusqu'à la nervure	<i>Couleur :</i> • face supérieure : vert foncé • face inférieure : blanchâtre <i>Forme :</i> divisée mais sans aller jusqu'à la nervure
FLEUR	Grappes de petites fleurs situées au sommet des tiges, couleur vert-jaune avant éclosion, jaune après éclosion Très pollinisante	Grappes de petites fleurs, à la base des feuilles de fin de tige, couleur vert-gris avant éclosion, blanche après éclosion Faiblement pollinisante
		
	FEUILLE D'AMBROISIE	FEUILLE D'ARMOISE

Ambrosie
attention
Allergies !



ARMOISE A FEUILLES D'ARMOISE

Tous concernés
Chacun doit agir !

Détruisez l'Ambrosie avant qu'elle ne soit en fleurs

Pourquoi ?

Les pollens d'Ambrosie peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

- rhinites
- conjonctivites
- asthme
- laryngites
- urticaire
- eczéma



L'AMBROISIE AVANT FLORAISON

L'Ambrosie pousse :

- sur les remblais et chantiers.
- les terres à l'abandon.
- les lotissements.
- dans les cultures.



Reconnaissez-la

Agissez !

La plante doit être **éliminée**

- par l'arrachage (avec port de gants).
- par un fauchage (à 10 cm), de préférence avant floraison, fin juillet répété fin août.
- en empêchant son installation par végétalisation avec des plantes non allergisantes (trèfle, luzerne, ...).

Informez-vous !

www.ambrosie.info
www.pollens.fr

Signalez nous l'ambrosie :

www.signalement-ambrosie.fr
contact@signalement-ambrosie.fr
0 972 376 888

L a Jussie

Nouvelle plante invasive des étangs d'Arthun

Fiche signalétique



natuurpunt Stude Nos remerciements à
 - NNSS (www.nonnativespecies.org)
 - Q-Bank

La Jussie à grandes fleurs *Ludwigia grandiflora*

La Jussie rampante *Ludwigia peploides*

Synonymes : *Jussiaea repens*, *Ludwigia uruguayensis*

Origine : Amérique du Sud

Habitat : Colonisent tous types de milieux aquatiques d'eau douce et les prairies humides (amphibies). Apprécient en général les eaux bien éclairées, riches en éléments nutritifs (azote, phosphates). Très peu exigeantes sur la nature du substrat.



Période **végétative (+ floraison)**



Caractéristiques Il existe deux formes : flottante et aérienne

Forme flottante feuilles en forme de spatule
 Couleur vert brillant.
 Tiges non-fleuries flottant horizontalement.



Tiges rigides et noueuses présentant :
 - de nombreuses racines
 - des racines blanchâtres flottantes (pneumatophores*)

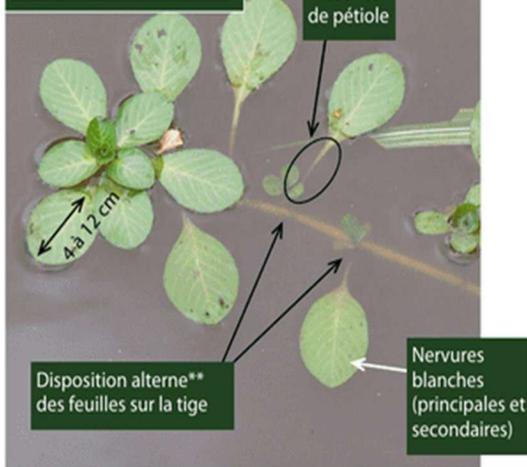


Forme aériennes feuilles lancéolées à ovales (poilues ou pas).
 Couleur vert mat.
 Tiges fleuries dressées au-dessus de l'eau.



5 pétales jaune vif (parfois 6)

Pour les deux formes



L e défenseur des droits

Dans le département de la Loire :



5 délégués présents



8 points d'accueil

Georges SOUBEYRAND

LE CHAMBON FEUGEROLLES, Mairie, 2 boulevard d'Auvergne, Tel. : 04 77 10 18 20,

Permanences : MERCREDI APRES-MIDI

SAINT-CHAMOND, CCAS, Square Dr José Pierre Simon 35 rue de la République, Tel. : 04 77 10 18 20,

Permanences : lundi après-midi

Adresse mail : georges.soubeyrand@defenseurdesdroits.fr

Dolorès PONRAMON

ROANNE, Point d'accès au droit, Palais de Justice, Place Georges Clémenceau,

Permanences : LUNDI APRES-MIDI, Tel. : 06 12 64 79 47

Adresse mail : dolores.ponramon@defenseurdesdroits.fr

Jaqueline BLETHON

ROANNE, Maison de service public Saint Clair, 28 bis, rue du Mayollet, Tel. : 06 33 68 10 89,

Permanences : LUNDI MATIN

Adresse mail : jaqueline.blethon@defenseurdesdroits.fr

Michel ESCOT

SAINT-ETIENNE, Préfecture de la Loire, 2, rue Charles de Gaulle, Tél : 04 77 48 48 99,

Permanences : JEUDI MATIN

SAINT-ETIENNE, Maison de la Justice et du Droit, 9, boulevard Jules Janin, Tel. : 04 77 49 83 30,

Permanences : VENDREDI MATIN

Adresse mail : michel.escot@defenseurdesdroits.fr

Albert THIBAUD

SAINT-ETIENNE, Préfecture de la Loire, 2, rue Charles de Gaulle, Tél : 04 77 48 48 99,

Permanences : LUNDI APRES-MIDI ET MERCREDI MATIN

Mail : albert.thibaud@defenseurdesdroits.fr

Le Défenseur des droits est une autorité administrative indépendante créée par la loi organique du 29 mars 2011, suite à la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008

Protecteur des droits et libertés des personnes, il a pour mission de défendre et promouvoir les droits des usagers des services publics, les droits de l'enfant, de lutter contre les discriminations, d'assurer le respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité et de protéger et orienter les lanceurs d'alerte.

Il peut être saisi gratuitement par toute personne résidant en France ou française résidant à l'étranger qui estime que ses droits n'ont pas été respectés. Il peut également se saisir d'office.

Plus de 500 délégués répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et en outre-mer reçoivent, orientent et aident toute personne à faire valoir ses droits, gratuitement et en toute indépendance.

Victimes ou témoins de discriminations : les juristes du Défenseur des droits écoutent, accompagnent et orientent gratuitement les personnes au 39 28 ou sur www.antidiscriminations.fr

Les conseillers départementaux



Alors que nous commençons à endiguer la pandémie de Covid-19, une guerre impensable a ressurgi sur le territoire européen. Après la crise sanitaire, une crise économique se profile. L'envolée des prix des énergies et de la plupart des matières premières, le taux d'inflation élevé, grèvent durement le pouvoir d'achat.

Pour autant, nous ne devons pas laisser la morosité s'installer. Depuis le printemps, notre vie sociale s'est peu à peu normalisée, favorisant les échanges et l'émergence des projets.

Dans ce contexte, le Département poursuit une politique volontariste afin d'accompagner nombre d'actions visant à améliorer votre quotidien. Au-delà de la part significative du budget consacrée aux affaires sociales, nous souhaitons rester le premier partenaire financier des communes en soutenant les projets qui contribuent à l'amélioration de votre cadre de vie. 84 % des communes déclarent que sans l'aide du Département leurs projets n'auraient pas pu voir le jour. Au niveau du canton, ce sont 3 661 300 € de subventions qui ont été attribués en 2022 aux collectivités (communes du canton, Loire-Forez, Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, Communauté de Communes des Pays d'Urfé).

Concernant Arthun, nous avons souhaité aider les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes à hauteur de 89 700 €, la construction du local technique a bénéficié de 6 700 € et une subvention de plus de 500 000 € a été attribuée à Loire-Forez Agglomération pour la réfection des voiries communales du canton se trouvant sur son territoire.

Côté voirie départementale, le Département a consacré 25 000 € à la reprise du carrefour entre la RD 68 et la RD 71.

Interlocuteur privilégié du monde agricole, nous avons aussi souhaité accompagner nos agriculteurs afin qu'ils puissent faire face au changement climatique, une réalité prégnante cette année. De nombreux projets d'économie d'eau et d'hydraulique agricole sont soutenus. Préserver à la fois l'agriculture et l'environnement représente un enjeu d'aujourd'hui pour demain.

Le milieu associatif, si important pour créer du lien social et animer nos communes, n'est pas oublié. Nous avons accordé une subvention au Sou des écoles pour l'organisation de manifestations.

Vous le constatez, le Département se mobilise pour répondre au plus près à vos attentes. Vous pouvez compter sur notre détermination pour défendre inlassablement les intérêts du canton.

A chacune et chacun d'entre vous, nous souhaitons le meilleur pour cette année 2023.

Chantal Brosse et Pierre-Jean Rochette
Conseillers départementaux
du canton de Boën-sur-Lignon

BOËN-SUR-LIGNON

Besoin d'aide pour vos démarches administratives du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Accueil
Informations
et orientation



+

Accompagnement
dans vos démarches
administratives



+

Mise à disposition
d'outils informatiques
et aide à l'utilisation
des services numériques



FRANCE SERVICES À BOËN-SUR-LIGNON

Plus d'informations sur
www.loireforez.fr



17 rue de Roanne
04 77 97 72 48 - mfs.boen@loireforez.fr

Horaires :

Lundi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h
Mardi : 9h - 12h30 et 13h30 - 18h30
Mercredi : 9h - 12h30
Jeudi : 9h - 12h30 et 13h30 - 18h30
Vendredi : 9h - 12h30

Permanences :

CIDFF permanences juridiques: lundi de 13h30 à 16h30, semaines impaires sur RDV au 04 77 01 33 55

Mission locale du Forez: mardi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h, sur RDV au 04 77 58 42 03

Soliha: 1er jeudi du mois de 9h à 12h et 14h à 17h, sur RDV au 04 77 43 08 80

Rénov'Actions42: 3ème vendredi du mois de 9h à 17h, sur RDV au 04 77 41 41 25

Action Logement: sur RDV au 06 29 68 64 33 ou isabelle.abrial@actionlogement.fr

Point Conseil Budget (UDAF): sur RDV en visio au 06 08 23 74 54 ou pcb.gop@udaf42.fr



119
ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE

Pour les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent. Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...

112
NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

15
SAMU
LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de gouvernement de soins

17
POLICE
SECOURS

Pour signaler une infraction ou recevoir l'intervention immédiate de la police

3919
VIOLENCES FEMMES
INFO

pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, handicaps...

114
NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES ET
MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS

18
SAPEURS-
POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

**LES NUMÉROS
À CONNAÎTRE
EN CAS D'URGENCE**

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

Horaires de la déchèterie de la presle à Arthun

Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h
Le Samedi 9h-18h

En fonctions des conditions météorologiques (canicule, neige...), les horaires sont susceptibles d'être modifiés. Fermeture exceptionnelle les jours fériés, le 24 décembre après-midi et le 31 décembre après-midi.

**cars
Région**

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

L22

BOËN-SUR-LIGNON
SAINT-GERMAIN-LAVAL
ROANNE

Renseignements horaires :

Dépliants en mairie

Ou www.auvergnerhonealpes.fr

rubrique « services transports »